

# Les Jolivettes de Reims

## Appel aux donateurs

### Un groupe

Depuis sa création en 1969, l'ensemble traditionnel champenois « les Jolivettes » de Reims, s'efforce de **préserver les traditions de la région Champagne**, notamment le patrimoine musical, dansé, chanté ainsi que les costumes locaux. Le groupe transmet ce patrimoine dans des **spectacles** qui allient **authenticité des danses et musiques** avec une recherche de **modernité scénographique et chorégraphique**.



### Un festival

Depuis 1982, les Jolivettes, avec une équipe de **80 bénévoles**, organisent le festival international « les Sacres du Folklore » et proposent ainsi au public rémois de **découvrir les cultures du monde** en compagnie d'artistes venus des quatre coins de la planète. **Spectacle gratuit** en ville, spectacle en **salle**, animation dans les **écoles**, les **maisons de retraite**, les maisons de **quartier** : un public très large est touché par cette rencontre du **patrimoine immatériel**.

### La reconnaissance du CIOFF et de l'UNESCO

La section française du CIOFF, Conseil International des Organisations de festivals de Folklore et d'arts traditionnels, ONG partenaire officiel de l'UNESCO et accréditée auprès du Comité Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, reconnaît notre association à deux titres :

- Depuis **1991**, le festival « les Sacres du Folklore » est **membre** du CIOFF France
- Depuis **2008**, le groupe de musique et danse détient le **label CIOFF France** dans la catégorie « groupe élaboré » pour ses **qualités artistiques et humaines**.



### Votre soutien compte!

Si vous êtes **sensibles à notre mission de protection et de diffusion des cultures traditionnelles**, vous pouvez vous aussi **participer à nos activités** en devenant **donateur**. Votre **soutien financier** nous permettra de **développer les activités de l'ensemble traditionnel**, telle que par exemple la réalisation de costume, la formation de nos encadrants lors de stages et rencontres mais aussi de **faciliter l'importante logistique du festival** liée à l'accueil des artistes (frais d'hébergement, de transport, de restauration, frais techniques liés aux spectacles)

### Vos avantages

L'association « les Jolivettes » est reconnue **d'intérêt général** depuis décembre 2013, aussi vos dons sont-ils **déductibles** de vos impôts à hauteur de 66%.

Si vous êtes une **entreprise** et que vous souhaitez devenir **mécène**, contactez-nous à l'adresse [contact@jolivettes.fr](mailto:contact@jolivettes.fr) pour que nous déterminions ensemble les **conditions de notre partenariat**.



# Dons à l'association « les Jolivettes » de Reims – Année 2018

Pour nous faire parvenir votre don, merci de renvoyer votre chèque à l'ordre de "les Jolivettes", accompagné du bulletin ci-dessous à l'adresse suivante :

Les Jolivettes  
B.P 61307  
51061 REIMS Cedex



Si vous avez des questions sur nos activités, n'hésitez pas à consulter nos sites internet [www.jolivettes.fr](http://www.jolivettes.fr) et [www.sacresdufolklore.fr](http://www.sacresdufolklore.fr) ou à nous contacter à l'adresse mail [contact@jolivettes.fr](mailto:contact@jolivettes.fr).

---

Dons à l'association « les Jolivettes » de Reims – Année 2018

Madame    Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :   /   /

Adresse postale :

Adresse mail :

Adresse à l'association « les Jolivettes » un don de :

- 20 € (don minimum)
- montant libre au-dessus de 20 € : .....

L'association « les Jolivettes » vous fera parvenir un reçu fiscal par e-mail, plus rapide et économique.

Si vous souhaitez malgré tout recevoir votre reçu fiscal par voie postale, merci de cocher la case ci-contre :

Date et signature